

(<https://ville-cachan.fr/inscription-ecole/>)

La campagne d'inscription se déroule en janvier et février. Elle concerne les enfants qui n'ont jamais été inscrits dans une école maternelle ou élémentaire de Cachan ainsi que celles et ceux âgés de trois ans au moins au 31 décembre de l'année en cours (entrée en maternelle).

L'enfant est scolarisé dans son école de secteur.

Les enfants âgés de six ans qui fréquentent une école maternelle ou ayant obtenu une dispense d'âge sont inscrits automatiquement par le transfert des fiches scolaires de l'école maternelle à l'école élémentaire du secteur.

Campagne d'inscription pour la rentrée scolaire 2026

Pour les enfants nés en 2023, les inscriptions se font du lundi 5 janvier au samedi 7 mars 2026, en ligne ou auprès du service Relation citoyen, après avoir pris rendez-vous.

- [Portail famille](#)
- [Prendre rendez-vous auprès du service Relation citoyen](#)

Pièces à fournir ▾

- Livret de famille original ou copie intégrale de l'acte de naissance
- Carnet de vaccination attestant de la vaccination à jour des 11 vaccins obligatoires
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) du représentant légal chargé de l'inscription scolaire
- Justificatif de domicile (2 documents dans la liste ci-dessous selon que vous êtes propriétaire ou locataire :
 - Si vous êtes locataire : une facture (d'eau, d'électricité, de gaz ou de box de moins de 3 mois) ou un échéancier en cours ; une quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois et le contrat de location ; le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.
 - Si vous êtes propriétaire : une facture (d'eau, d'électricité ou de gaz ou de box de moins de 3 mois) ou un échéancier en cours ; le titre de propriété

ou le compromis de vente ; le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu ou la taxe foncière.

À noter : le numéro d'allocataire est nécessaire pour le calcul du quotient familial.

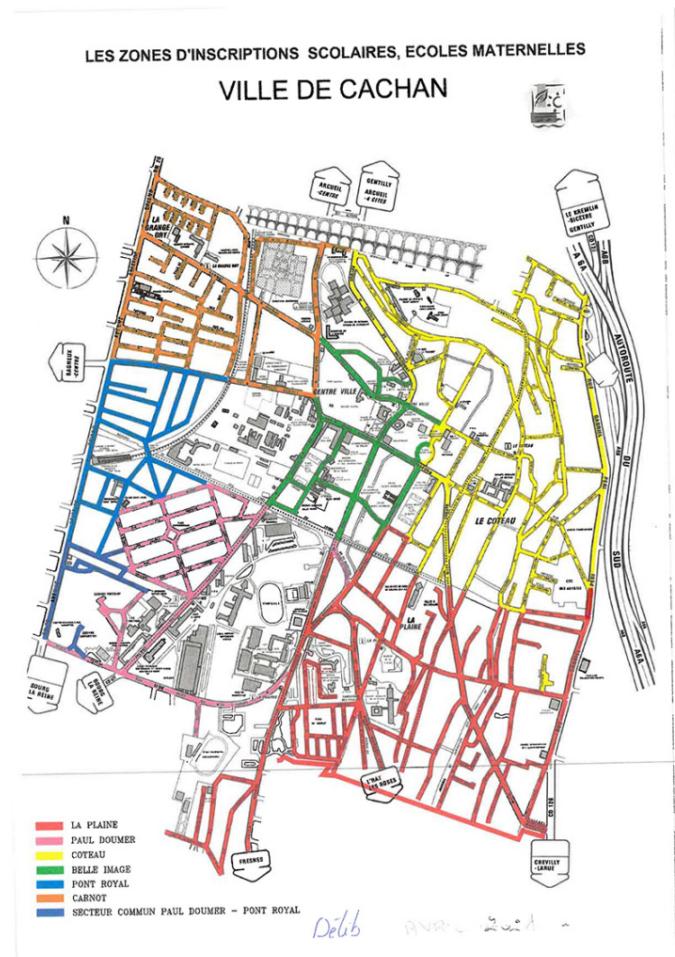
L'inscription à l'école doit s'effectuer dès le mois de janvier. En effet, le nombre d'inscrits a une incidence directe sur les décisions d'ouverture ou de fermeture de classes prononcées par l'inspection académique. En cas de déménagement, les familles ont pour obligation de déclarer leur changement d'adresse.

Les demandes de dérogations pour les écoles maternelles et élémentaires doivent parvenir au service Relation citoyen, et être adressées à l'attention d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan.

La date limite de dépôt des demandes de dérogation est fixée au 7 mars 2026.

Plus aucun dossier de demande de dérogation ne sera traité après le 26 mai 2026.

Carte des secteurs scolaires (maternelle) ▼



>Écoles maternelles

École maternelle Saint-Joseph

📍 2 ter, rue de la Citadelle, 94230 Cachan

📞 [01 49 69 11 22](#)

🌐 [Site internet](#) [Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle La Plaine

📍 15, rue François-Rude, 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 54](#)

🌐 [Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle Paul Doumer

📍 76, avenue du Président-Wilson, 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 71](#)

🌐 [Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle Pont Royal

📍 15, avenue du Pont-Royal, 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 77](#)

🌐 [Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle Belle Image

📍 11, rue Amédée-Picard 94230 Cachan

📞 [01 49 69 91 97](#)

[Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle Carnot

📍 64, avenue Carnot 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 83](#)

[Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles maternelles

École maternelle du Coteau

📍 36, rue des Vignes 94230 Cachan

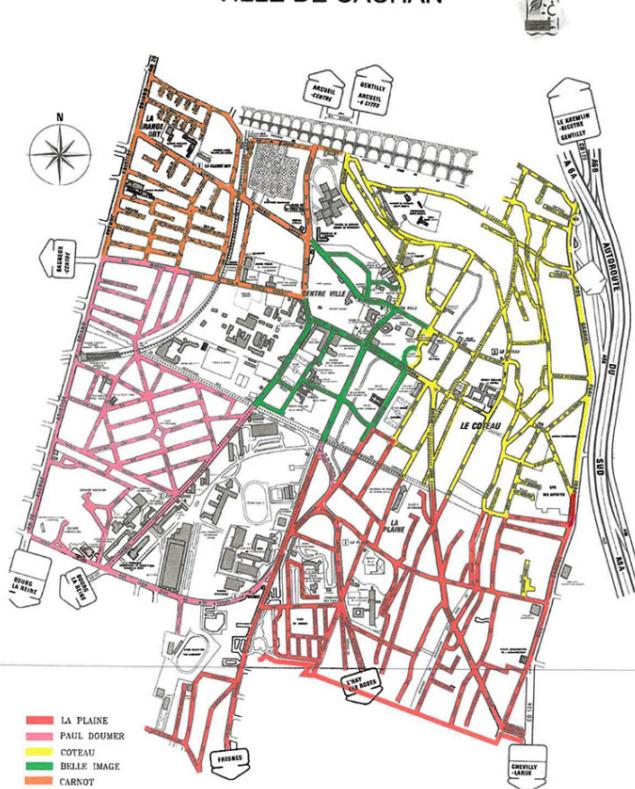
📞 [01 49 69 60 31](#)

[Voir le détail >](#)

Carte des secteurs scolaires (élémentaire) ▼

LES ZONES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES, ECOLES ELEMENTAIRES

VILLE DE CACHAN



Scolarité
>Écoles élémentaires

École élémentaire Belle Image

📍 19, rue Amédée-Picard 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 41](tel:0149696041)

[Voir le détail >](#)

Scolarité
>Écoles élémentaires

École élémentaire Carnot

📍 64, avenue Carnot 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 82](tel:0149696082)

[Voir le détail >](#)

Scolarité
>Écoles élémentaires

École élémentaire du Coteau

📍 36, rue des Vignes 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 34](#)

[Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles élémentaires

École élémentaire La Plaine

📍 15, rue François-Rude 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 51](#)

[Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles élémentaires

École élémentaire Paul Doumer

📍 80, avenue du Président-Wilson 94230 Cachan

📞 [01 49 69 60 61](#)

[Voir le détail >](#)

Scolarité

>Écoles élémentaires

École élémentaire Saint-Joseph

📍 2 ter, rue de la Citadelle, 94230 Cachan

📞 [01 49 69 11 22](#)

[Site internet](#) [Voir le détail >](#)

Service Enfance

+33 1 49 69 61 02

serviceenfance@ville-cachan.fr



Dominique Lanoë

8e adjoint

Vie scolaire, activités périscolaires et
alimentation durable

+33 1 49 69 69 69

secretariat.elus@ville-cachan.fr